

## Amicale Babyfoot Club

AG 18 June 2015



### A. Introduction :

Au 18 Juin 2015, le club compte 13 membres payants, tous invités à l'AG du 18 Juin. Le comité précédent est à cette date :

<i>Debuysscher</i>	<i>Christophe</i>	<i>(Président) &amp; (Webmaster)</i>
<i>Gélébart</i>	<i>Yves</i>	<i>(Trésorier)</i>
<i>Philippot</i>	<i>Bertrand</i>	<i>(Secrétaire)</i>

Aux trois fonctions classiques du *Président, Trésorier, Secrétaire* s'est rajoutée au Comité de l'ABC la fonction *Webmaster*.

Le comité est sur le site du club : <http://amicalebabyfootclub.yolasite.com/committee.php>

**D'une manière générale, tout le club est décrit sur son site dédié :**

**[www.amicale-babyfoot-club.eu](http://www.amicale-babyfoot-club.eu)**

### B. AG :

- Agenda et invitations envoyés précédemment à l'avance comme de droit : l'agenda a été revu entre les participants
- 5 participants et votants : Bertrand, Yves, Christophe, Ton, Abderrahim (présents et tous cotisants à jour de l'AG)
- Présentation par le trésorier de la situation au 18/6.
- Décisions prises par l'AG :
  - L'organisation des futurs tournois : ok pour le tournoi de novembre, le tournoi de mars reste seulement suivant l'aide des membres autres que le comité et suivant la contribution allouée par l'Amicale.
  - Les cotisations annuelles restent inchangées pour les années 2016-2018, à 30€
  - Cotisation de 15€ possible à compter du 15 août.
  - Les joueurs occasionnels sont les bienvenus en payant leur partie de 50c (le comité sensibilisera et rappellera tout joueur).
  - Conditions du prêt d'une table de babyfoot : Sur demande et après accord du comité, un membre (dont la cotisation annuelle de 30€ est à jour) a le droit d'emprunter une fois max par an un babyfoot, en étant responsable et

comptable des dégâts éventuels (il se doit de le transporter et de le ramener en l'état, avec les balles données) ; le prêt a des associations Amicale est possible à titre gracieux (mais il se doit aussi de le transporter et de le ramener en l'état, avec les balles données)

- Revue de l'attribution de la clé baby aux membres : identique à maintenant
- Achat : nouveau 3ème baby de compétition Bonzini est validé ; achat important de 3500€ environ (à finaliser) avec demande de subvention de matos à l'Amicale. Il convient de noter que si les membres contribuent de leur poche en donnant une petite somme, ça permet de mieux monter le dossier. Par exemple : 20€ par membre en plus de la cotisation x 13 = 260€ + 1800€ club -> 58% serait financé par le club, donc l'Amicale peut légitimement et plus facilement mieux donner les 42% restants.
- Après l'achat majeur du nouveau Bonzini de compétition, le club ne s'interdit pas d'ici un ou deux ans l'achat (en occasion) d'un Deutschmeister/Garlando/autre, si une demande des membres est présente. Un des 2 Bonzinis actuels, sans doute le plus vieux, pouvant alors être stocké (discuté avec le président de l'Amicale) dans la partie stockage du hall de sport (baby qu'on pourrait ressortir lors des tournois), ou mieux encore pouvant être situé quelque part en activité pour rapporter du cash (à voir avec le nouveau bâtiment).
- Achats maintenance : aucun achat prévu cette année.
- Achat yolasite web building site : 67€ environ ok (années suivantes ok).
- Achat caméra action : ok, mais après achat 3ème baby (s'il reste du budget).
- Prix tournoi de novembre : même système qu'aujourd'hui.
- Prix ladder : même système qu'aujourd'hui + un prix aléatoire.
- Participation au Clubs' Fair : pas de changement.
- Participation à la June week : sauf si volontaire pour protéger baby dehors en Terrasse, pas à l'ordre du jour. Ou alors laissé dans la partie bar (avec ok de l'Amicale pour cette semaine-là seulement) avec possibilité d'avoir un peu de budget pour nous (qui sait ??).
- Appel à candidature : aucune nouvelle requête émise.
- Election par l'AG : le comité actuel est reconduit à l'unanimité
  - § Christophe, président
  - § Bertrand, secrétaire
  - § Yves, trésorier
  - § Christophe, webmaster